



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Déclaration sans suite

OBJET : Arrêté de déclaration sans suite relatif au marché de Création, réalisation et installation d'une œuvre d'art valorisant la mise à jour d'un puits Place Pierre-Semard à Vincennes (94300).

**ARRETE N° A-22-230
EN DATE DU 16/05/2022**

Madame le Maire de la Ville de Vincennes, Vice-Présidente du Territoire Paris Est Marne & Bois,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique, notamment l'article R. 2185-1 qui énonce le principe selon lequel le pouvoir adjudicateur peut déclarer sans suite une procédure à tout moment pour motif d'intérêt général, l'intérêt général peut être constitué par des motifs juridiques et techniques ;

VU la consultation relative au marché à procédure adaptée concernant la Création, réalisation et installation d'une œuvre d'art valorisant la mise à jour d'un puits Place Pierre-Semard à Vincennes (94300) ;

VU le règlement de consultation fixant la date limite de réception des offres au mardi 5 avril 2022 à 11h ;

VU la volonté du pouvoir adjudicateur d'abandonner ce projet artistique;

CONSIDÉRANT que le besoin du pouvoir adjudicateur se retrouve sans objet ;

CONSIDÉRANT que le pouvoir adjudicateur a décidé de déclarer le marché à procédure adaptée de Prestation Intellectuelle relatif à la Création, réalisation et installation d'une œuvre d'art valorisant la mise à jour d'un puits Place Pierre-Sémard à Vincennes (94300) sans suite ;

ARRÊTE

ARTICLE I - Le marché à procédure adaptée de Prestation Intellectuelle relatif à la Création, réalisation et installation d'une œuvre d'art valorisant la mise à jour d'un puits Place Pierre-Semard à Vincennes (94300), est déclaré sans suite pour cause de disparition de besoin du pouvoir adjudicateur.

ARTICLE II – L'ensemble des entreprises ayant remis une offre sera informé de cette décision.

ARTICLE III - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Charlotte LIBERT-ALBANEL
Maire de Vincennes
Vice-présidente du Territoire
Paris Est Marne & Bois